

Affaires

Télex

> **Perpignan a signé un PPP portant sur le théâtre de l'Archipel.** Il s'agit du financement, la construction, l'entretien et la maintenance du théâtre, ainsi que de la fourniture de certaines prestations de services concourant à l'exercice par la ville de la mission de service public dont elle est chargée. **Latournerie Wolfrom & Associés** assistait la ville de Perpignan avec **Jean Latournerie** et **Pierre Lafarge**, associés, ainsi que **Marie Veyretout**.

> **Un projet de construction de la nouvelle ambassade de France en Chine et d'un campus regroupant l'ensemble des services diplomatiques français à Pékin, vient de faire l'objet d'une procédure d'attribution unique,** combinant les exigences du droit chinois aux principes du Code des marchés publics français. Il s'élève à plus de 25 millions d'euros. L'équipe de **Gide Loyrette Nouel** basée à Pékin était conseil de l'Etat français avec **Guillaume Rougier-Brierre**, associé, assisté de **Grégoire Lemiesle** et **Liu Yue**.

> **La Caisse des Dépôts et Consignations est entrée à hauteur de 20 % au capital de la société Voltalia Guyane.** Voltalia Guyane est un producteur d'électricité à base d'énergies renouvelables et opérateur de crédits carbone. **Olivier Genevois**, associé, et **Sylvain Paillotin** ont conseillé les équipes juridiques et opérationnelles de la CDC pour **Salans**. **Jones Day** assistait Voltalia avec **Renaud Bonnet**, associé, **Charles Gavoty** et de **Jean-Gabriel Griboul**.

Paul Hastings conseille Hachette Livre pour l'acquisition de la société Albert René

Hachette Livre, filiale du groupe Lagardère, a pris une participation de 60 % dans le capital de la société Editions Albert René, éditeur des albums d'Astérix, qui exploite également l'ensemble des droits dérivés et les droits audiovisuels du héros de BD. La société a ainsi acquis les parts détenues par le dessinateur Albert Uderzo (40 %) et par Anne Goscinny (20 %), la fille du scénariste René Gos-

cinny. Outre les droits dérivés, audiovisuels et cinématographiques, Hachette Livre a par ailleurs acheté les droits d'édition des 33 albums d'Astérix publiés à ce jour pour la durée de la propriété littéraire et artistique dans le monde entier. Le cabinet **Paul Hastings** conseillait l'acquéreur avec une équipe animée par **Dominique Borde** et **Gilles Roux**, associés, accompagnés de **Mathias Roth**, **Arnaud Levas-**

seur et **Daniella Lorté-Villarçon**. Les questions de propriété intellectuelle étaient traitées par **José-Anne Benazeraf**, du cabinet DBM.

Du côté des cédants, **Albert Uderzo** était assisté par **Yves Sicard** ainsi que par **Jacques Marchand** pour le cabinet **Marchand Toucas**, tandis que **Gilles Cohen** et **Anne Boissard**, pour le cabinet **Zylberstein & Associés**, représentaient les intérêts d'Anne Goscinny.

Field Fisher, De Pardieu, Mayer Brown et LSK sur la cession d'ADI à OFI Asset Management

La société de gestion d'actifs, OFI Asset Management, vient d'acquiescer ADI, entreprise spécialisée dans la gestion alternative. Cette opération, financée par une augmentation de capital en numéraire, a été réalisée par voie d'apport en nature et de cession d'actions au profit d'OFI Asset Management et de ses deux holdings, la société OFI Instit, détenue à parité par les mutuelles Macif et Matmut, et la société OFI Res, détenue par les salariés. Le nouvel ensemble gère près de 20 milliards d'euros d'actifs essentiellement pour le compte d'une clientèle institutionnelle européenne. **Field Fisher Waterhouse** conseillait l'acquéreur avec une équipe était composée de **Philippe Netto**, associé, **Jean-Baptiste Van de Voorde** et **Caroline Petit** (corporate), ainsi que **Rémi Kleiman**, associé (bancaire). Le cabinet **LSK & Associés** représentait le vendeur, avec **Jean-Louis Lasserie**, associé, et **Sandra Corcos**. **Christophe Gaillard**, associé, et **Géraldine Piechaud**, représentaient les banquiers pour **De Pardieu Brocas Maffei**. **Mayer Brown** conseillait la Macif avec **Erwan Heurtel**, associé, et **Guillaume Ngo**.

SJ Berwin, E & Y et De Pardieu sur la reprise de DGF par CDC Capital Investissement

CDC Capital Investissement a organisé la reprise du groupe DGF aux côtés de ses dirigeants. A l'issue de cette opération, les fonds de CDC Capital Investissement détiennent une participation majoritaire dans le groupe aux côtés de son management emmené par Jean-Luc Champaud, président, et Eric Chary, membre du directoire. La plupart des cédants ont également souhaité réinvestir dans l'entre-

prise. L'ensemble des financements bancaires de l'opération a été arrangé par la Société Générale. DGF est un fournisseur des métiers de bouche en France et à l'étranger, spécialisé dans le référencement et la distribution de matières premières et d'ingrédients frais et surgelés, principalement pour le secteur de la boulangerie-pâtisserie. **Pierre Bonnafous** pour **Ernst & Young Société d'avocats** à Montpellier assistait les cédants. **SJ Berwin** conseillait l'acquéreur avec **Pierre Louis Périn**, associé, **Maxime Dequesne** et **Thomas Dupont** (corporate), **Sarah Kouider** et **Jessica Derocque** (bancaire), **Fanny Combourieu**, associée, et **Patrick Guarda** (fiscal), ainsi que **Marc Levy**, associé, et **Delphine Cohen** (concurrence). **De Pardieu Brocas Maffei** conseillait la Société Générale avec **Olivier Hubert**, associé, **Corentin Coatelem** et **Christophe Chapel**.

A & O et Deprez Guignot sur la cession d'activité CRM de Danone

Young & Rubicam, filiale du groupe WPP – leader mondial de la publicité – vient d'acquiescer l'activité CRM (Consumer relationship management) du groupe Danone en France, qui comprend notamment l'une des premières bases de données de consommateurs en France. Par ailleurs, les deux parties ont conclu un contrat de prestations de services dans le cadre duquel Young & Rubicam sera désormais partenaire de Danone en matière de CRM. L'équipe parisienne d'**Allen & Overy**, qui est intervenue aux côtés de Young & Rubicam, était pilotée par **Jean-Patrice Labautière**, associé, assisté par **Ahmed Baladi**, **Alexandre Le Péru**, **James Gaubert** et **Anne-Sophie Cammas**. Le groupe Danone était conseillé par le cabinet **Deprez Guignot** représenté par **Asim Singh** et **Grégoire Guignot**, associés.